



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 21 octobre 2020

AMENAGEMENT ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La rue Lebon définitivement fermée à la circulation à partir du lundi 26 octobre

Dans le cadre de la requalification du campus universitaire, la rue Lebon sera piétonnisée et la rampe d'accès au pont Rousseau détruite.

Le Havre Seine Métropole et l'Université Le Havre Normandie mènent actuellement **une vaste opération de requalification du campus universitaire** sur le site Lebon. Les travaux qui ont débuté au printemps 2020 permettront la création d'un campus de centre-ville : le campus Le Havre Normandie.

UN CAMPUS URBAIN, PLUS AGRÉABLE ET MIS EN VALEUR

Le programme d'aménagement repose sur les trois principes suivants :

- créer un campus universitaire de centre-ville, sûr et accueillant ;
- proposer des espaces plus confortables et propices à de nouveaux usages ;
- mettre en valeur les différents espaces et les bâtiments du campus.

Ces opérations offriront un cadre de vie totalement renouvelé et des équipements de qualité aux étudiants du campus havrais afin d'améliorer les conditions de vie et d'études et préparer l'arrivée de nouveaux établissements d'enseignement supérieur, à l'image de la future Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA).

Dans ce cadre, la rue Lebon et la rampe d'accès au pont Jean-Jacques Rousseau seront **définitivement fermées à la circulation automobile à compter du lundi 26 octobre 2020** avec la mise en place d'un nouveau schéma de circulation. La rampe d'accès au pont sera quant à elle détruite (le pont sera fermé pendant la durée des travaux).

*A noter : pendant la durée du chantier de démolition de la rampe d'accès, **le pont Rousseau sera mis à sens unique sur une voie dans le sens rue Rousseau vers le quartier des Docks**. La circulation sera rétablie dans les deux sens au cours de la 2^e quinzaine de janvier.*

L'objectif est de **réserver la rue Lebon aux modes de déplacement doux** et ainsi faire le lien entre l'université, la bibliothèque universitaire et les futurs établissements d'enseignement supérieur.

Le projet n'a pas d'impact pour le marché hebdomadaire dit « du Champ de foire ». Le stationnement est maintenu pour le Conservatoire ainsi que la partie Sud du parking qui n'est pas concernée par ces travaux.

7,6 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT

Ce projet global d'aménagement des espaces publics représente un investissement total de 7,6 millions d'euros pour l'Université du Havre (60 %) et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (40 %). La Région Normandie et le Fonds européen de développement régional (Feder) apportent respectivement 1,7 et 2,04 millions d'euros de subvention à ce projet.

CONTACTS PRESSE

Thomas RENARD - Le Havre Seine Métropole
thomas.renard@lehavre.fr – 06 79 03 61 45

Christelle MERRIEN – Université Le Havre Normandie
christelle.merrien@univ-lehavre.fr – 07 76 71 81 45

lehavreseinemetropole.fr